

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 25 Septembre 2017 à 18 heures 00

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, Maurice CHAUVÉAU, René RAUZY, Jean-Pierre DOUMENS,
Mmes Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA, Corinne COURATIER
Excusés Alain MIQUEL, Bernard GAYA, Danièle PAPY

ORDRE du JOUR

Vote de crédits supplémentaires DE_2017_025

Les crédits ouverts aux articles ci-après ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes:

Virement à l'article 2313- la somme de 246 610 €46 c.
Décision modificative approuvée à l'unanimité

Délibération concernant la modification des statuts de la CCHA

La Communauté des Communes de la Haute Ariège doit prendre la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). Elle sera transférée des communes aux EPCI à compter du 1er janvier 2018.
Délibération votée à l'unanimité.

Travaux de réhabilitation du presbytère.

Les délais seront tenus et les locataires pourront emménager le 1er Octobre. Une visite des appartements a été organisée le 22 septembre pour le Conseil Municipal et les habitants. Le parking est en voie d'achèvement et sera fermé par un portail.

Création d'un pluvial Chemin de l'Eglise.

Une grille destinée à recueillir les eaux pluviales et l'écoulement du lavoir a été mise en place en travers de la route, l'eau est évacuée vers le ruisseau des Moulines.

Affouage. Elagage

15 lots à couper seront mis à disposition des personnes intéressées qui pourront s'inscrire en mairie dès que l'information sera portée à la connaissance des habitants. L'exploitation ne sera autorisée qu'après la fermeture de la chasse. (Février 2018)

L'élagage des arbres autour de l'église et du terrain de jeux est prévue à la fin de l'année. Un tilleul qui se trouve place de l'Eglise et qui a poussé dans le plus grand est malade et il est envisagé de le couper. Le cyprès est également atteint, il sera surveillé et pour l'instant c'est le statu-quo pour ce qui concerne son avenir. Bien que ces opérations puissent paraître douloureuses à certaines personnes il faudra tôt ou tard intervenir dessus.

Montants des loyers du presbytère

Le loyer du T3 sera de 379,39 €, celui du T4 sera de 596,55 €. A ces loyers s'ajoutent 10 € mensuels pour les charges d'entretien de l'espace vert et les abords.

Premières prévisions de travaux pour 2018

Pour 2018 nous prévoyons déjà les travaux suivants:

Enduit et peinture de l'abside nord de l'église, mur communal de la propriété de MMme Garcia, goudronnage de la place de la mairie, route des Côtes impasse d'accès M. Doumens JP. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être modifiée.